



OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les
résidences Habitat jeunes de

Seine-Maritime

Données
2016

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données disponibles chaque année** dans la base statistique des dossiers verts de l'UNHAJ.

Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

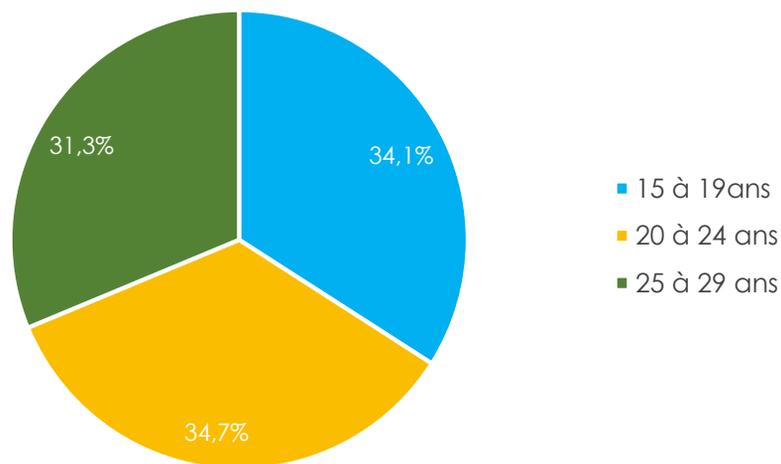
Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Les **données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte** (peu remplies par les services concernés car peu adaptées à leurs problématiques et à leur réalité opérationnelle).

Indice de lecture : les **données** et **clés de lectures** essentielles 2016 sont indiquées en bleu, leurs **évolutions** vis-à-vis des **données 2015** sont représentées en rouge.

Introduction – Données démographiques générales du département de Seine-Maritime

- Population totale de Seine-Maritime (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **1 257 910 habitants**
 - Faible évolution annuelle entre 2010 et 2015 : **+ 0.1 % par an.**
- **Nombre de jeunes** de 14 à 29 ans en 2014 : **236 971**
- Répartition des jeunes selon les âges :

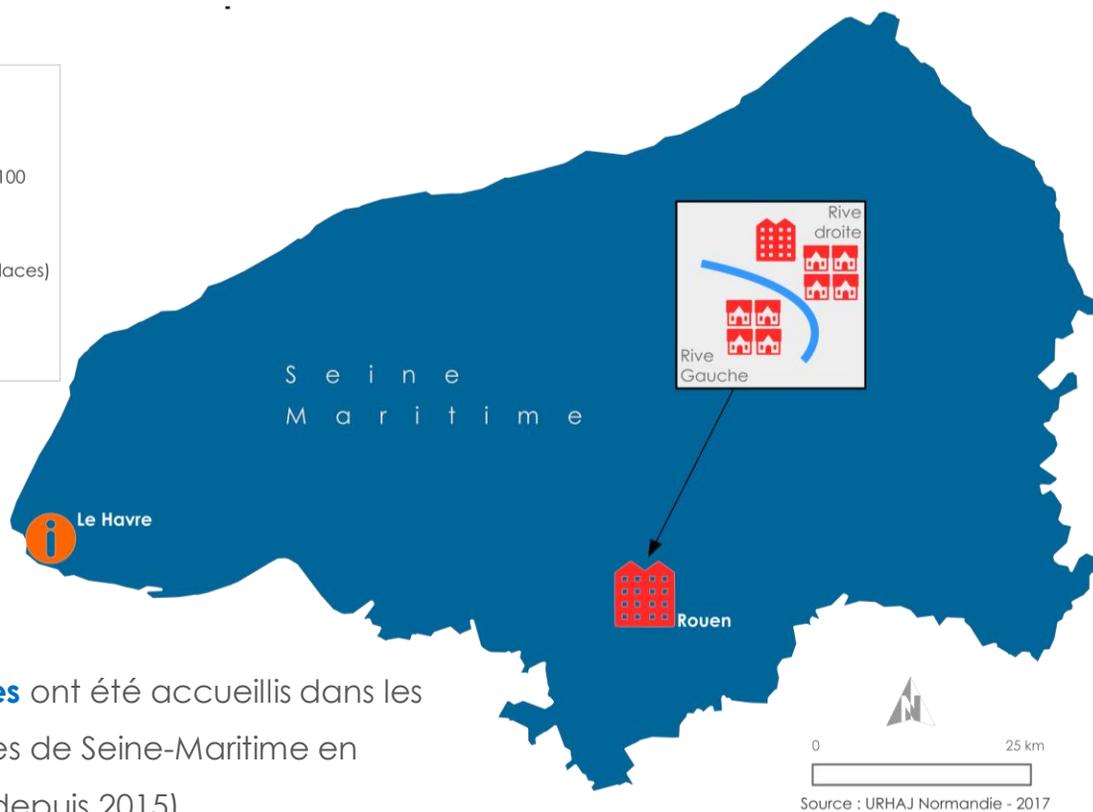


- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2014 : **20%** (↓ **de 3,8%** entre 2009 et 2014).
 - La moyenne régionale est de **17.3%** (en ↓ **de 1 point par an** depuis 2009).
- En 2014, la Seine-Maritime a un **indice de jeunesse légèrement supérieur à 1** (en 2009, **il était équivalent à 116**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années même s'il reste positif.

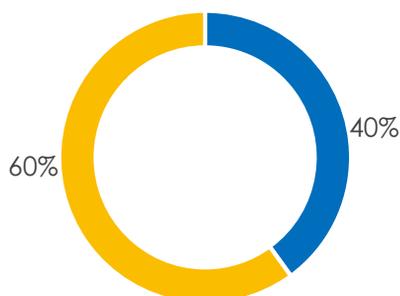
Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.

Introduction – Le réseau dans le département de Seine-Maritime

URHAJ



- **416 jeunes** ont été accueillis dans les résidences de Seine-Maritime en 2016 (➔ depuis 2015).
- Les jeunes restent en moyenne plus de **huit mois** dans la structure (⬆ d'un **mois et demi** depuis 2015).



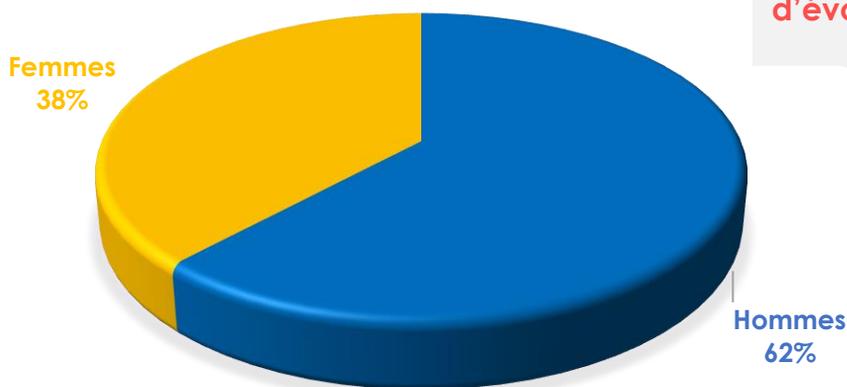
Plus de la moitié de l'offre **Habitat jeunes** se traduit par des logements diffus.

■ Nombre de logements collectifs FJT ■ Nombre de logements diffus FJT

- Le **taux d'occupation** moyen des structures du département s'élève à plus de **91,6%** en 2016 (⬇ de **1,4 points** depuis 2015).
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **229 lits répartis dans 210 logements** pour les moins de 30 ans dans le département.

1. POPULATION

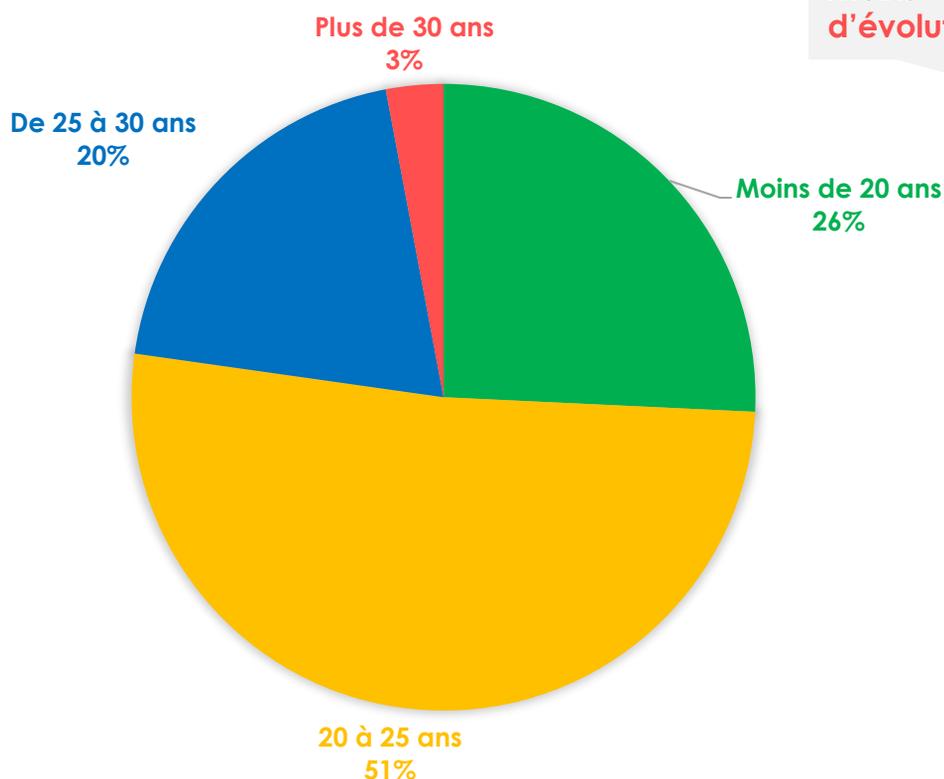
1.1. Population ayant séjourné dans les structures au cours d'une année



Plus d'un tiers des jeunes reçus sont des femmes (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus



Plus de 4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

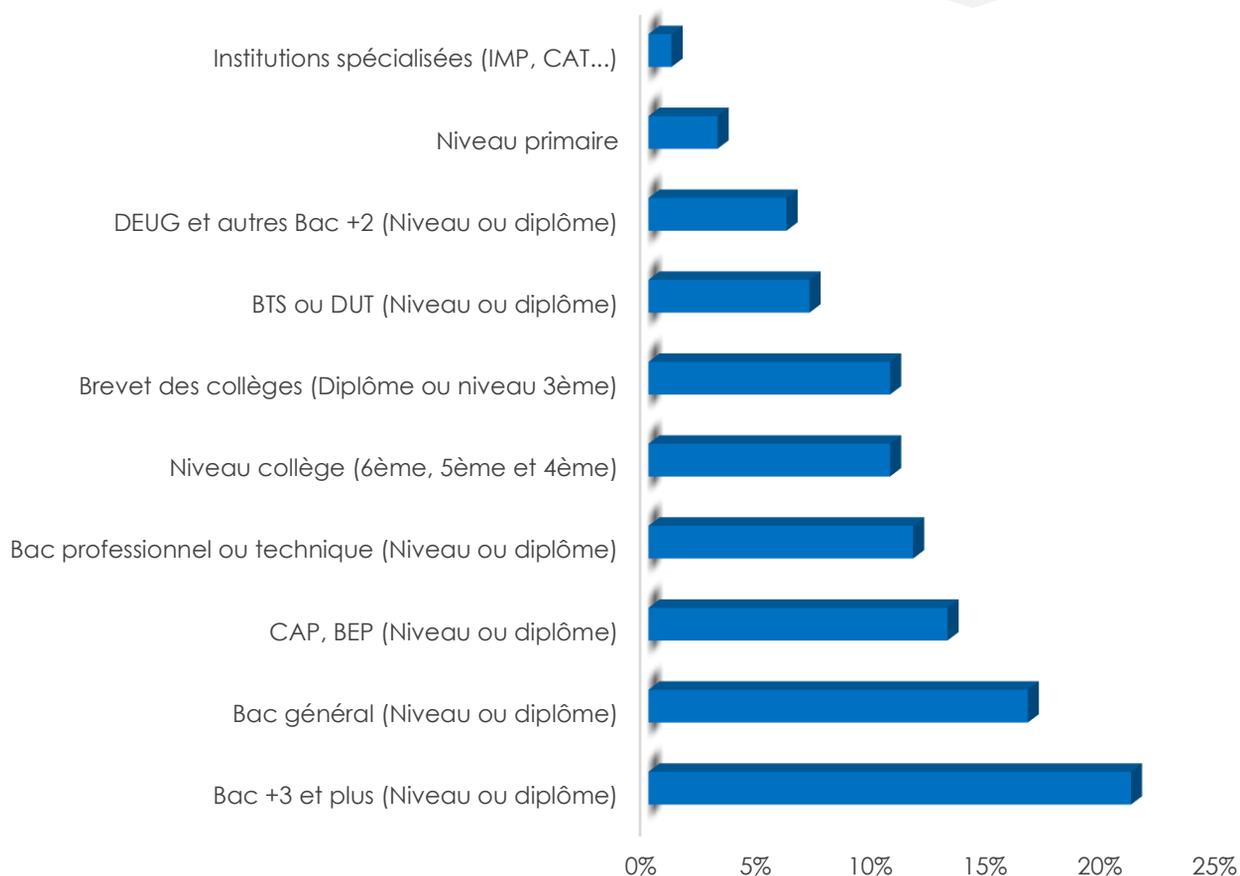
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

En 2016, tout comme en 2015, la totalité des jeunes interrogés ont renseigné cet indicateur, le rendant robuste par son **importante représentativité**.

Presque **2 tiers** des jeunes reçus ont le niveau **Baccalauréat** ou plus (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

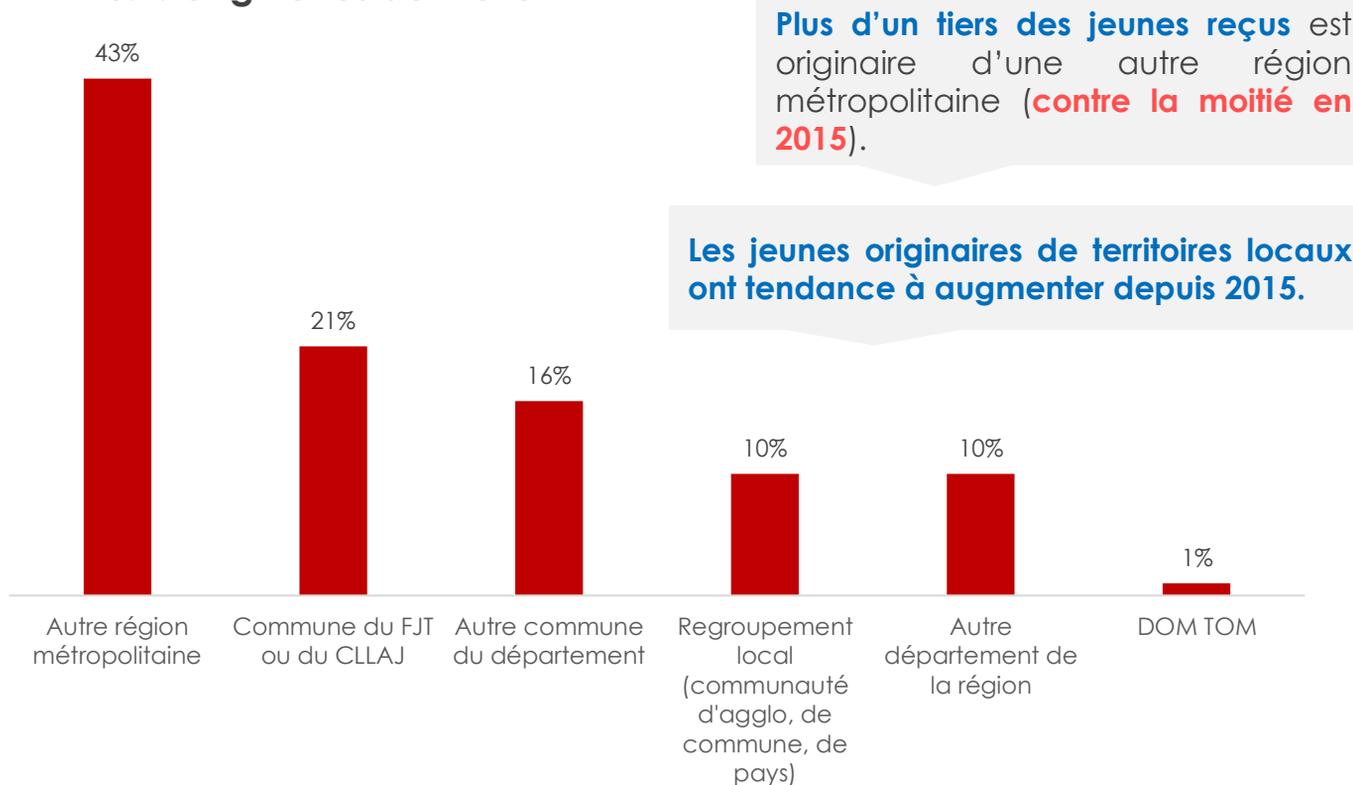
1/4 des jeunes reçus a suivi une **formation professionnalisante** (**↑ de 2 points** depuis 2015).

1/4 des jeunes reçus a un **niveau scolaire peu élevé** (primaire, collège, Brevet des collèges).



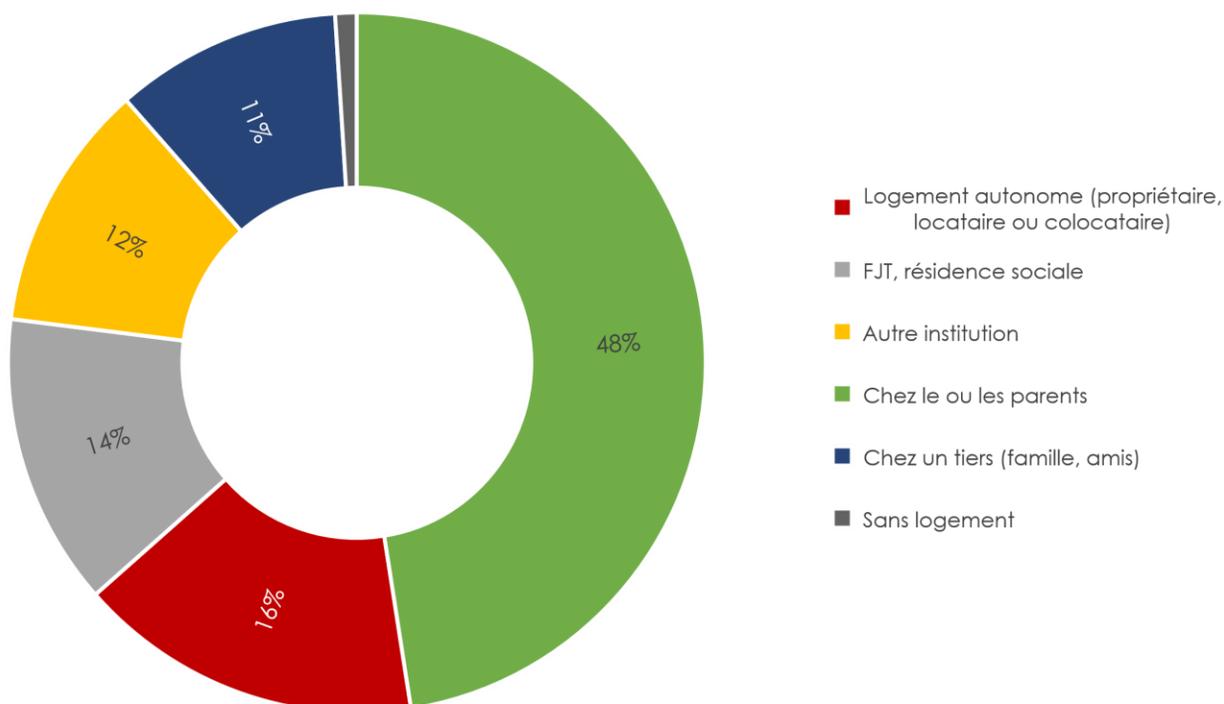
3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

3.1. Origine résidentielle

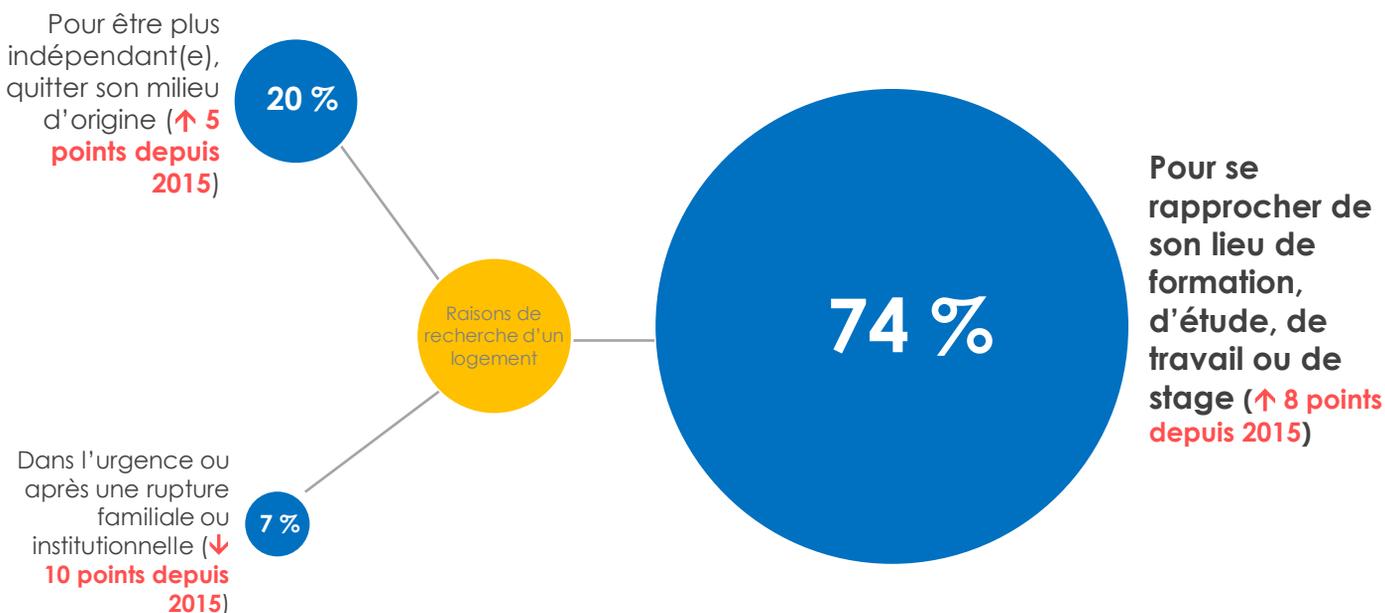


La moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial ou chez un tiers avant l'entrée dans la structure.

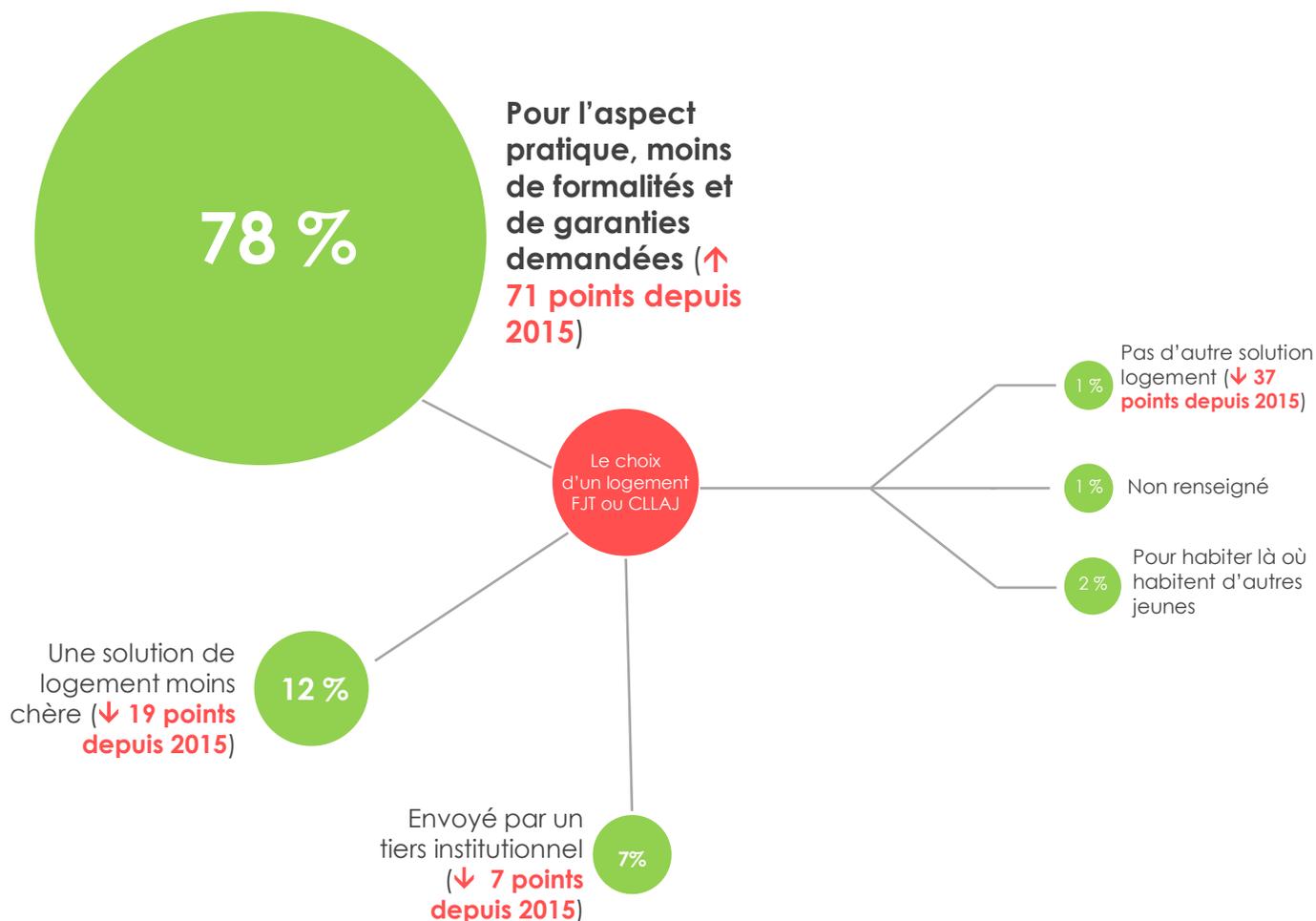
3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée



3.3. Raisons de recherche d'un logement

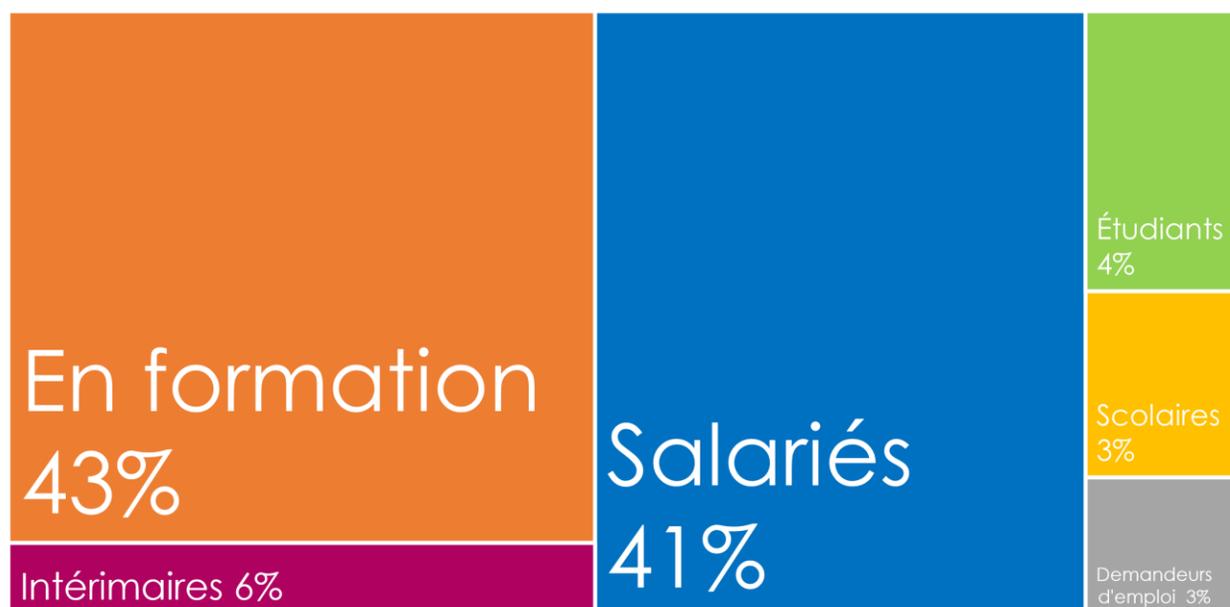


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Plus d'un tiers des jeunes reçus dans les résidences du département en 2016 sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis (↓ de 5 points depuis 2015).

Plus d'un tiers des jeunes reçus sont salariés en 2016 (↑ de 2 points en 2015).

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

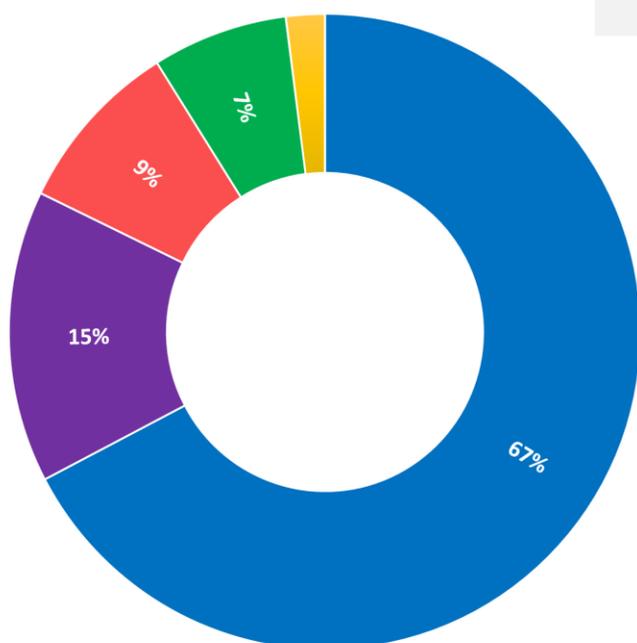
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources

2/3 des jeunes reçus tirent leurs ressources de leurs activités (↓ **de 5 points** depuis 2015).

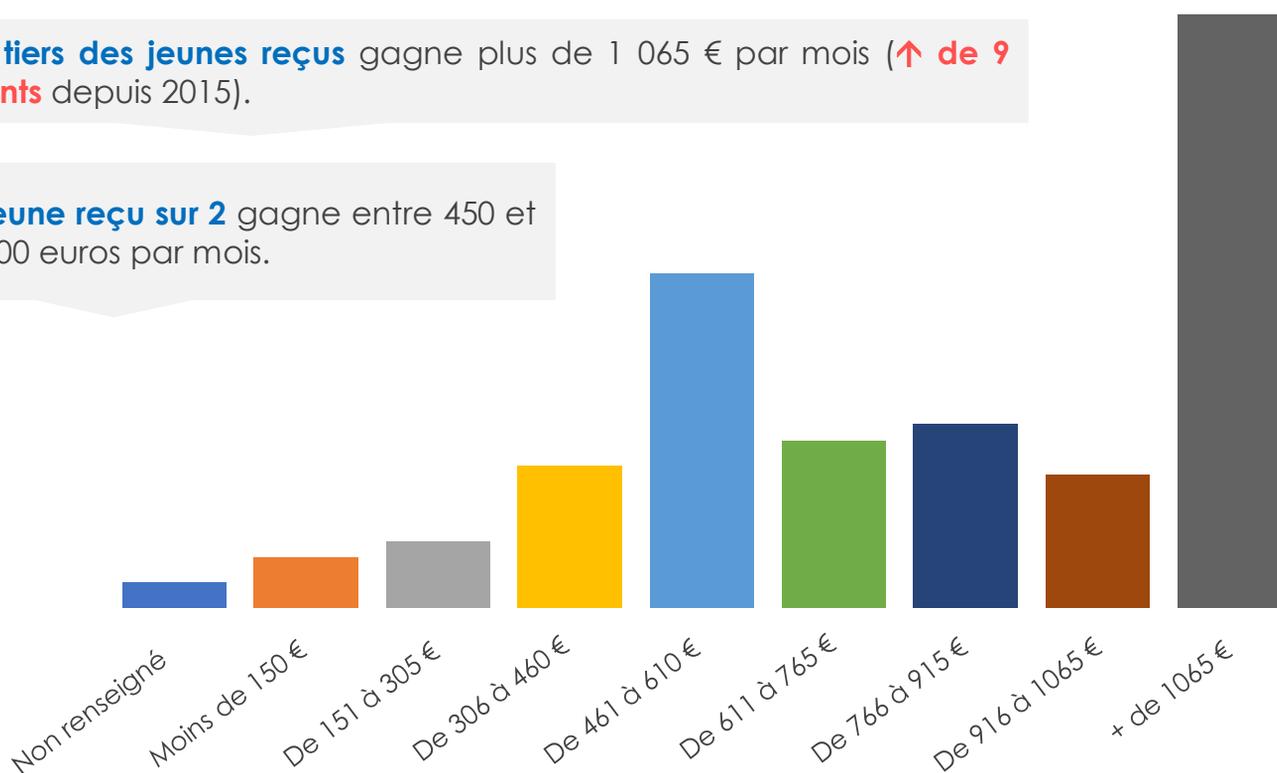


- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource
- Non renseigné

5.2. Montant des ressources

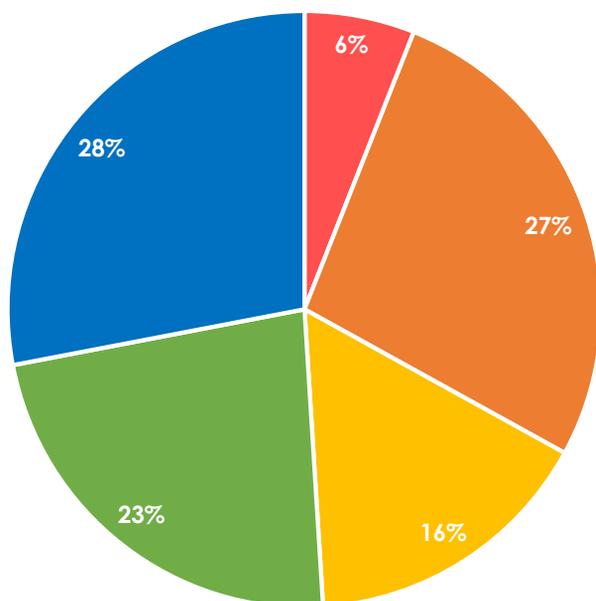
Un tiers des jeunes reçus gagne plus de 1 065 € par mois (↑ **de 9 points** depuis 2015).

1 jeune reçu sur 2 gagne entre 450 et 1 000 euros par mois.



6. FIN DU SÉJOUR

6.1. Durée du séjour

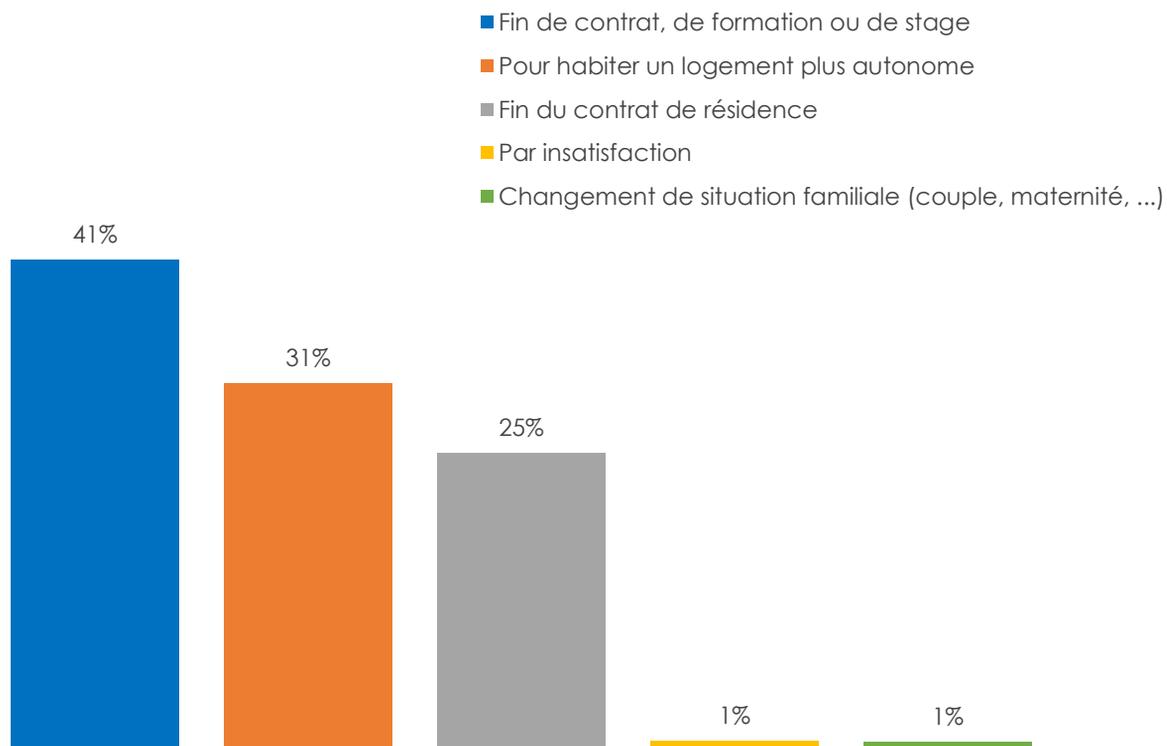


Plus de la moitié des jeunes reçus réside au minimum 6 mois, voire plus, dans les structures (**↑ 5 points** depuis 2015).

1/4 des jeunes reçus réside moins de 3 mois dans les résidences du département.

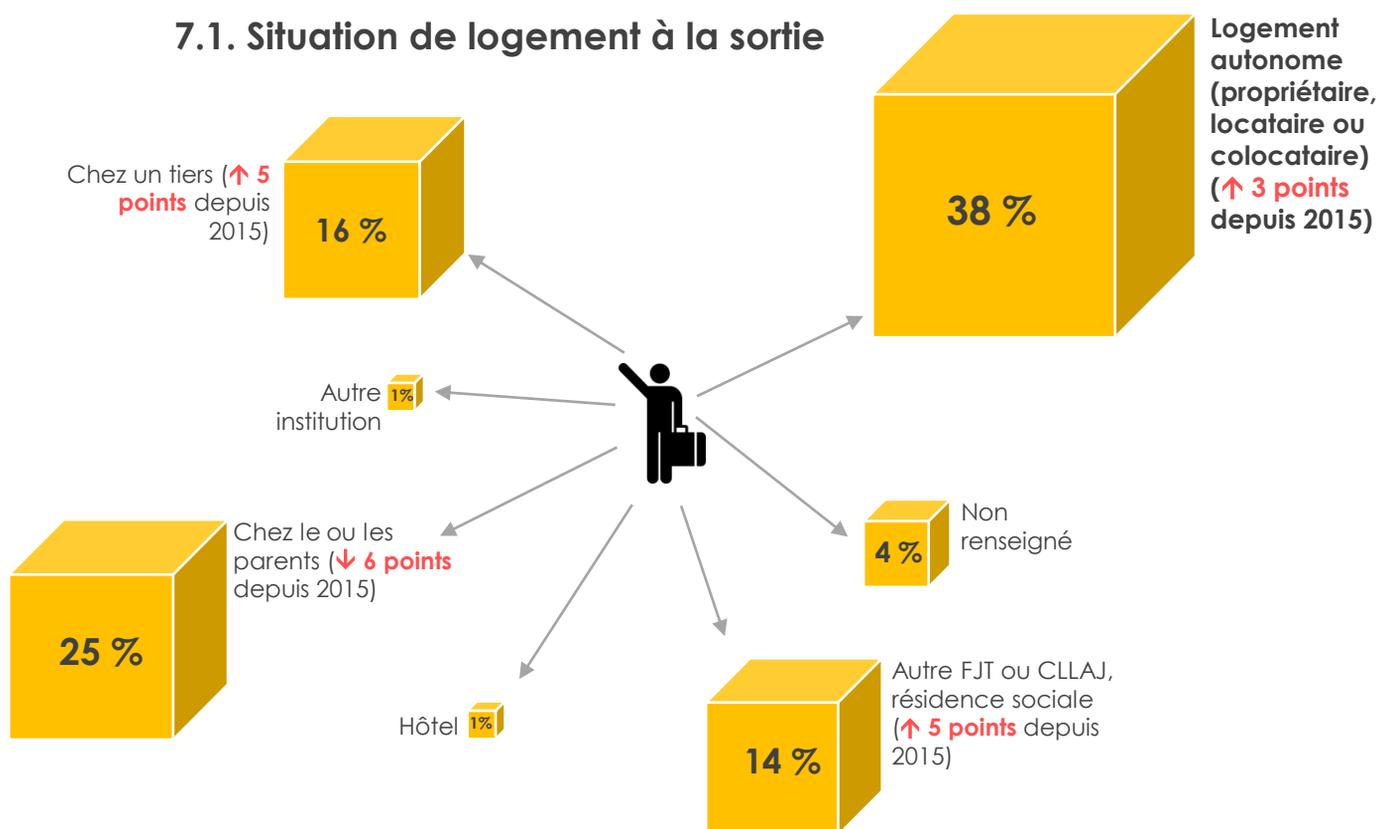
■ Moins d'une semaine ■ Entre 1 semaine et 3 mois ■ Entre 3 et 6 mois ■ Entre 6 et 12 mois ■ Un an et plus

6.2. Raisons du départ du logement FJT



7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie

